

est maintenant atteint.

13. Les accords entre le Canada et les Etats-Unis se fondent sur les entretiens qui ont eu lieu à Hyannis Port en mai 1963 entre le président John F. Kennedy et le premier ministre Lester Pearson, et ils sont conformes à l'esprit de cette rencontre. Lors de celle-ci, on a reconnu le devoir qu'il y a, pour chacun des deux pays, de travailler ferme à leurs intérêts nationaux propres, tout en acceptant l'interdépendance à titre d'Etats partageant le même continent.

14. Les gouvernements du Canada et des Etats-Unis espèrent échanger les instruments de ratification du Traité d'ici le 1er octobre 1964. A cette fin, le gouvernement canadien présentera le Traité à la deuxième session de la 26e Législature qui va s'ouvrir le 18 février et où on aura l'occasion d'en faire une étude approfondie.